

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Paragraphe 21° de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

FRAIS DE RÉCEPTION ET D'ACCUEIL

Exercice financier: 2022-2023

Trimestre : Juillet, août et septembre 2022

Les frais déclarés sont ceux comptabilisés durant la période visée

Description de l'activité	Date	Nombre de personnes prévues	Coût de l'activité (S)
Repas pour la rencontre 21 juin 2022 - représentants de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI) au Mali	21-06-2022	2	114.88

Exercice financier: 2022-2023